

2008-2010



PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Présenté par la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social



4

Mot de la mairesse

Je suis fière de présenter à la population d'Ahuntsic-Cartierville le Plan d'action en développement social 2008-2010 de notre arrondissement. Je veux partager avec vous ma conviction que des valeurs fortes, liées à des actions qui renforcent la solidarité sociale, sont des facteurs majeurs de progrès sociétaux. Ces valeurs, inscrites dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités, se définissent par l'ouverture aux autres, le respect de la dignité humaine, la solidarité, la transparence et la démocratie.

L'intervention de l'arrondissement pour le développement social de notre communauté contribue de façon importante à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion. À ce titre en 2007, la Ville de Montréal a investi plus d'un million de dollars dans dix programmes et 55 projets avec nos partenaires sociaux oeuvrant dans Ahuntsic et dans Cartierville. Ces interventions ont contribué à améliorer le cadre de vie où les jeunes et les enfants peuvent s'épanouir. Principalement, les actions proposées répondent à plusieurs domaines de préoccupations et visent à soutenir le développement de services à la famille et la petite enfance, la réussite des jeunes, les services aux aînés, l'insertion des personnes handicapées, l'intégration harmonieuse des communautés culturelles, l'insertion sociale des personnes plus démunies, l'amélioration de la sécurité urbaine, l'accès au logement, l'enrichissement de la vie communautaire et le développement local.

La mise en œuvre de ce plan d'action suppose des interventions transversales pour transformer nos intentions en actions concrètes. Il faut comprendre que le développement social n'est pas constitué de secteurs cloisonnés, mais bien d'acteurs concertés et d'interventions multisectorielles. Le soutien aux projets de lutte à la pauvreté et à l'exclusion ou encore à la revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien/Grenet, par exemple, sont des approches novatrices de projets concertés impliquant des partenaires citoyens, communautaires et institutionnels pour diminuer l'impact des problématiques socio-urbaines et nous assurer que nous ne laissons personne de côté. Je crois en la mise en commun des compétences et des responsabilités pour garantir le respect de nos valeurs et le développement de la croissance sociale de notre arrondissement. Ensemble, et de manière unie, nous pourrions relever ces défis, j'en suis convaincue.



Table des matières

1	MISE EN CONTEXTE	24
2	PORTRAIT GÉNÉRAL	25
	Vision de l'arrondissement sur l'échelle de la pauvreté	25
	Population	26
	Ménages et familles	26
	Groupes d'âge des jeunes et des aînés-es	26
	Le chômage chez les jeunes	27
	Les aînés-es	27
	Les immigrants	27
	La désinstitutionnalisation	28
	La mobilité	28
	Le logement	28
	L'indice de défavorisation	29
	Investissement social	29
3	LES CHAMPS D'ACTION CIBLÉS	30
4	LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE	31
5	PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL	32
	1. Soutien à la famille et à la petite enfance	32
	2. Animation et prévention auprès des jeunes (0-30 ans)	33
	3. Services et activités pour les personnes âgées	34
	4. Accessibilité des services et activités pour les personnes ayant des incapacités	34
	5. Relations interculturelles	35
	6. Sécurité urbaine	36
	7. Habitation – logement	37
	8. Vie communautaire	38
	9. Développement social local	39



L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vous présente son Plan d'action en développement social 2008-2010 élaboré par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. La mission de la Ville de Montréal et des arrondissements en développement social est de planifier la croissance urbaine dans une perspective de développement durable en offrant une meilleure qualité de vie aux citoyens et en assurant la cohésion sociale de la communauté.

Ce plan d'action a été élaboré en puisant à diverses sources toutes aussi riches les unes que les autres : les expériences et actions qui émanent des projets, les réflexions internes, la reconnaissance des organismes du milieu et l'écoute des citoyens et la consultation des partenaires du milieu à l'automne 2006. Ceux-ci se sont prononcés quant au portrait social, aux défis et enjeux des différents champs d'intervention retenus et à la formulation d'actions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Pour l'arrondissement, l'objectif général de ce premier Plan d'action en développement social vise à partager avec les partenaires une vision globale et intégrée du développement social afin d'améliorer les conditions sociales des citoyennes et citoyens de l'arrondissement.

Les défis qui se posent sont :

De promouvoir l'engagement civique et démocratique par la participation de la population aux décisions qui concernent leur milieu de vie;

De dynamiser la vie de quartier en impliquant les citoyens et les groupes communautaires dans la réalisation des projets;

Et, de traiter le développement social dans une approche transversale, qui intègre les aspects culturel, social, économique, et environnemental, dans une perspective de développement durable.

L'approche transversale souhaitée se définit par une démarche intersectorielle et multiréseaux et l'arrimage des plans d'action en développement social et communautaire des différents partenaires afin de faire converger les efforts et d'en multiplier les retombées. Concrètement, il a été demandé, pour le mieux-être des citoyens, d'intervenir localement dans des lieux comme les quartiers Saint-Sulpice, Saint-Simon, Sault-au-Récollet, Saint-Benoît, HLM Meunier - Tolhurst ainsi qu'aux Places L'Acadie/Henri-Bourassa et dans le territoire de revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien/Grenet.

2

Portrait général

Les données de références proviennent principalement de Montréal en statistiques, du recensement 2006 de Statistique Canada ainsi que de différentes institutions telles la direction régionale d'Emploi-Québec ou encore la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Vision de l'arrondissement sur l'échelle de la pauvreté

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est un bel exemple où deux mondes et deux réalités se côtoient; les écarts entre la richesse et la pauvreté sont importants tant au plan économique qu'au plan social. Cette caractéristique ne peut être ignorée et se fixe en filigrane de l'ensemble de l'intervention en développement social sur notre territoire.

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a encore la réputation d'être un secteur de la ville où les résidents sont aisés. Cette vision se transforme et de plus en plus les acteurs sociaux et la population prennent conscience que le visage de l'arrondissement a changé et que des îlots de pauvreté se sont développés. Toutefois, pour concrétiser ce changement de vision il y aurait lieu, dans certains cas, d'adapter les outils de mesure utilisés pour l'analyse de soutien financier. En effet, certains outils de mesure utilisés, par exemple le revenu moyen de la population, camouflent la réalité de la pauvreté dans certains quartiers de l'arrondissement. Paradoxalement, le fait de demeurer dans l'arrondissement ou de venir s'y installer représente pour un bon nombre de citoyens une amélioration de leur statut social. Par conséquent, la pauvreté ne fait pas l'objet des préoccupations qu'elle devrait susciter.



Population

La population est passée de 125 145 en 2001 à 126 607 en 2006, une croissance de 1,2 % par rapport à 2001 soit 7,8 % de l'ensemble de la population de la ville de Montréal, ce qui en fait le 5^e arrondissement le plus peuplé. Depuis les 10 dernières années, la population de l'arrondissement augmente au rythme de 1 % par période de 5 ans.



Ménages et familles

On dénombre 57 545 ménages sur le territoire de l'arrondissement, 1,8 % plus nombreux qu'en 2001. Les ménages composés d'une seule personne sont les plus nombreux; on en compte 23 420, soit 40,7 % du total des ménages. On compte 32 150 familles dont 25 790 familles avec conjoints (80,2 %) et 6 380 familles monoparentales (19,8 %), dont 5 200 ont à leur tête un parent de sexe féminin (81,5 %) et 1 155 un parent de sexe masculin (18,5 %). Parmi les 25 780 familles avec enfants, 9,5 % d'entre elles comptent 3 enfants et plus.

Groupes d'âge des jeunes et des aînés-es

On dénombre 19 225 enfants âgés de 0 à 14 ans dans l'arrondissement, soit 15,2 % de la population. La cohorte des 15 à 24 ans, que l'on peut qualifier de jeunes étudiants, forme 11,3 % de la population et compte 14 345 personnes. Les jeunes adultes de 25 à 34 ans recensés sont au nombre de 18 625, soit 14,7 % de la population totale. Le groupe des adultes de 35 à 64 ans représente 40,4 % du total et compte 51 105 habitants. Le nombre d'aînés de 65 ans et plus atteint 23 230 et occupe une part équivalente à 18,3 % de la population de l'arrondissement.



Le chômage chez les jeunes

À l'échelle de la Ville de Montréal, le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 29 ans est plus élevé (12,3 %) que celui de la population de 15 à 64 ans (10,1 %) et les taux d'activité et d'emploi sont plus faibles (2006). Par contre, la situation est bien différente pour les 25 à 29 ans, car ils présentent un taux de chômage beaucoup plus bas (7,9 %) que les plus jeunes (16,3 % pour les 15 à 24 ans) et l'ensemble de la population. À l'échelle de l'arrondissement, le taux de chômage atteint 9,8 % dans l'ensemble de la population active en 2006 tandis que chez les 15-24 ans, il affiche un taux de 12 %.

Les aînés-es

Le groupe de 65 ans et plus est pour l'arrondissement l'objet d'une préoccupation plus grande quant à l'accessibilité des services. Plusieurs de ces personnes vivent seules. Il fait également l'objet de préoccupations sociales spécifiques au niveau du logement, de l'isolement, de la sécurité alimentaire et de l'importance du sentiment de sécurité. Par son poids démographique, la population des aînés-es nous interpelle également afin d'établir les paramètres quant à la justice distributive des ressources dont dispose l'arrondissement.

La population immigrante se chiffre à 44 445 personnes et compte pour 36 % de la population totale de l'arrondissement, une augmentation de 3 % par rapport à 2001. C'est 5 % de plus que l'ensemble de la Ville de Montréal qui se caractérise par la diversité des pays d'origine et la représentation de minorités visibles. Les pays d'origine des immigrants sont principalement l'Italie, le Liban et Haïti. 27 % de la population immigrante est arrivée au Canada entre 2001 et 2006, soit un total de 12 020 personnes; ces nouveaux immigrants représentent 10 % de la population totale de l'arrondissement, une augmentation de 3 % par rapport à 2001. De plus, 48 550 personnes de 15 ans et plus nées au Canada (47 %) sont classées dans le groupe de la 3^e génération.



La désinstitutionnalisation

La désinstitutionnalisation amorcée il y a quelques années et la présence sur le territoire d'établissements de santé spécialisés en santé mentale sont à l'origine de préoccupations sociales particulières. On note que le patient désinstitutionnalisé cherche un lieu de résidence à proximité de l'établissement de santé qui l'hébergeait et où il reçoit un suivi par les services externes. Les impacts de cette réalité se situent au niveau du logement, du recours aux services d'aide alimentaire, de l'isolement, de l'itinérance, de la participation aux activités de loisirs et de la participation à la vie sociale et civile de ce groupe de citoyens.

Le logement

On dénombre 57 505 logements sur le territoire de l'arrondissement. Un logement compte en moyenne 4,8 pièces, dont 2 chambres à coucher. En complément, on compte également 22 235 logements dont l'occupant est propriétaire, ce qui représente 39 % de l'ensemble des logements. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logements, le loyer mensuel moyen d'un appartement de 2 chambres à coucher s'élevait à 647 \$ en 2007 pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

La mobilité

14 % de la population de l'arrondissement a déménagé au cours de l'année précédant le recensement 2006, soit un total de 16 505 personnes. Parmi celles-ci, 11 345 personnes (69 %) ont déménagé à l'intérieur de la ville de Montréal.



L'indice de défavorisation est de plus en plus utilisé pour caractériser les conditions de vie de la population. Il permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes : une composante matérielle qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante et une composante sociale qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté. Le revenu consacré au logement, le pourcentage de personnes sans diplôme, le taux d'activité et le taux de chômage, les personnes vivant de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi, les familles monoparentales et le nombre de personnes seules sont autant de variables socioéconomiques qui donnent une idée de l'importance des problèmes sociaux dans les quartiers. L'indice de défavorisation confirme l'existence de zones de pauvreté dans l'arrondissement puisque 4 secteurs (1 dans Ahuntsic et 3 dans Bordeaux-Cartierville) sont considérés très défavorisés au Plan d'urbanisme. Les données du recensement de 2006 concernant ces variables devraient être disponibles à l'automne 2008 et seront intégrées au plan d'action.

Investissement social : les acquis et les réalisations de l'arrondissement en développement social

L'arrondissement répond aux objectifs du plan d'action en investissant plus d'un million de dollars dans 11 programmes visant la croissance du capital social et le développement de 55 projets d'intervention avec environ 60 partenaires communautaires et institutionnels.

Ces programmes sont :

- Le Contrat de ville - volet Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- Le Fonds de soutien au développement social local
- Le Programme de renouveau urbain
- Le Plan d'action visant les activités d'accueil et l'intégration en français des immigrants dans les arrondissements de Montréal – Entente Ville-MICC
- Le Plan de revitalisation urbaine intégrée dans Cartierville
- Le Programme jeunesse
- Le Programme d'initiative montréalaise de soutien au développement social local
- Le Programme d'intervention de milieu pour les jeunes
- Le Programme de médiation culturelle des arrondissements montréalais
- Le Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements
- Le Programme Quartier 21 dans Ahuntsic

3

Les champs d'action ciblés

L'analyse du portrait présenté et la prise en compte des constats des divers acteurs en développement social de l'arrondissement nous ont permis d'identifier les préoccupations prioritaires de l'arrondissement et de nommer les champs d'intervention. Selon le niveau d'intervention approprié (leadership ou collaboration), les actions seront engagées pour répondre à ces préoccupations et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Les champs d'intervention sont :

Soutien à la famille et à la petite enfance

Animation et prévention auprès des jeunes

Services et activités pour les personnes âgées

Accessibilité des services et des activités aux personnes ayant une incapacité

Relations interculturelles

Sécurité urbaine

Logement

Vie communautaire

Développement local

Dans le respect des fondements de l'intervention en développement social, ces champs et les préoccupations qui les constituent font l'objet d'actions concertées et intégrées.



4

Le développement social dans l'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville

Approches et champs d'intervention ciblés

DES INTERVENTIONS INTERRELIÉES, CONCERTÉES ET INTÉGRÉES

LA MISE EN ŒUVRE D'APPROCHES ET D'INTERVENTIONS TRANSVERSALES

- Promouvoir et soutenir les approches de revitalisation intégrées, multidisciplinaires et intersectorielles
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et à la réduction des inégalités sociales
- Favoriser la prise en charge, la participation des citoyens et soutenir les actions issues du milieu
- Contribuer et collaborer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens
- Favoriser des modes d'intervention de concertation, de collaboration, de consultation et de partenariat
- Rechercher l'équité, l'accessibilité et la diversité des services

DES CHAMPS D'INTERVENTION CIBLÉS

- Soutien à la famille et à la petite enfance
- Animation et prévention auprès des jeunes
- Services et activités pour les aînés
- Accessibilité pour les personnes ayant une incapacité
- Relations interculturelles
- Sécurité urbaine
- Logement
- Vie communautaire
- Développement local



5

Plan d'action en développement social

Objectif général

Partager avec les partenaires une vision globale et intégrée du développement social afin d'améliorer les conditions sociales des citoyennes et citoyens de l'arrondissement

1. SOUTIEN À LA FAMILLE ET À LA PETITE ENFANCE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER
1.1 Réaliser et promouvoir le plan d'action famille de l'arrondissement	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser les actions prévues au plan d'action famille;• Mettre en place des mécanismes d'évaluation par un comité de vigie.	2008-2009-2010 2009-2010
1.2 Développer une approche qui favorise la famille dans l'ensemble de nos interventions	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir les organismes qui répondent aux besoins exprimés par les familles.	2008-2009-2010



2. ANIMATION ET PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES (0-30 ANS)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER
2.1 Améliorer la qualité de vie des jeunes de l'arrondissement en leur offrant des programmes, activités et événements en culture, sports et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'offre de service et développer des programmes spécifiques destinés aux adolescents dans les bibliothèques et la maison de la culture; • Poursuivre l'offre de service auprès de la clientèle jeunesse dans les programmes municipaux (clubs de vacances, clubs sportifs et activités sportives, culturelles, de loisir et de plein air, Programme jeunesse 12-18 ans) en partenariat avec les OBNL; • Poursuivre le Fonds de soutien aux athlètes amateurs. 	2008-2009-2010 2008-2009-2010 2008-2009-2010
2.2 Évaluer les critères de l'offre de services destinée aux jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et harmoniser les critères d'octroi des contributions destinées aux programmes jeunesse. 	2008
2.3 Promouvoir une image positive des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'implication des jeunes dans la communauté; • Utiliser les stages en emploi; • Soutenir les actions mettant en valeur les jeunes. 	2008-2009-2010 2008-2009-2010 2008-2009-2010
2.4 Favoriser la persévérance et la réussite éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les actions favorisant la réussite éducative : les projets intergénérationnels, l'aide aux devoirs, le mentorat. 	2008-2009-2010

3. SERVICES ET ACTIVITÉS POUR LES PERSONNES AÎNÉES

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER
3.1 Faire des représentations aux instances concernées afin de faciliter l'accessibilité aux services et activités	<ul style="list-style-type: none"> • Interpeller la STM afin de vérifier la faisabilité de nouveaux moyens de transport (adapté, navette, autre); • Se conformer aux normes du programme d'Accessibilité universelle; • Offrir ou soutenir une offre de service de proximité adaptée à cette clientèle en terme de programmation, tarification et horaire. 	<p>2008-2009</p> <p>2008-2009-2010</p> <p>2008-2009-2010</p>
3.2 Encourager la vie de quartier par des activités intergénérationnelles, interculturelles et diversifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'offre de service dans les lieux de proximité; • Soutenir l'intervention des organismes oeuvrant auprès de ces clientèles et collaborer aux démarches des Tables et comités œuvrant auprès des personnes âgées. 	<p>2008-2009</p> <p>2008-2009-2010</p>

4. ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ET ACTIVITÉS POUR LES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER
4.1 Favoriser l'accessibilité aux activités culturelles, de sport et de loisir pour les personnes ayant des incapacités et qui ont besoin d'accompagnement pour participer à ces activités	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le Programme d'accompagnement en loisir en partenariat avec les organismes de l'arrondissement. 	<p>2008-2009-2010</p>
4.2 Promouvoir les ressources, services et programmes disponibles pour cette clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les ressources, services et programmes dans le répertoire des activités et sur le site Internet de l'arrondissement. 	<p>2008-2009-2010</p>
4.3 Favoriser l'accessibilité universelle des installations municipales	<ul style="list-style-type: none"> • Se conformer aux normes du programme d'Accessibilité universelle. 	<p>2008-2009-2010</p>

5. RELATIONS INTERCULTURELLES

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER
5.1 Contribuer à l'amélioration de la compétence interculturelle des intervenants de 1 ^{re} ligne	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des séances de sensibilisation et de formation destinées aux employés municipaux de l'arrondissement. 	2008-2009
5.2 Faciliter l'intégration des minorités ethnoculturelles dans l'arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer le plan d'accès à l'égalité à l'emploi de la Ville de Montréal. 	2008-2009-2010
5.3 Faciliter l'accès aux services et activités aux personnes immigrantes	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'offre de service en fonction de la diversité ethnoculturelle; • Soutenir les actions de rapprochement interculturel. 	2008-2009-2010 2008-2009-2010
5.4 Soutenir les actions favorisant les relations interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer aux démarches des tables et comités oeuvrant auprès des minorités ethnoculturelles. 	2008-2009-2010



6. SÉCURITÉ URBAINE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER
6.1 Développer une approche concertée de la prévention de la criminalité, des risques et sinistres	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements; • Initier la création d'une table de concertation locale en sécurité urbaine; • Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action en sécurité urbaine. 	2008-2009-2010 2008 2009
6.2 Accroître le sentiment de sécurité dans les espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la présence de patrouilleurs à vélo dans les parcs, pistes cyclables, et lors d'événements publics; • Maintenir la présence d'animateurs dans les parcs; • Vérifier le bon état du mobilier urbain dans les parcs; • Veiller à l'entretien rigoureux des parcs et installations; • Munir les nouveaux pavillons de systèmes d'alarme et de caméra; • Participer à la lutte aux graffitis. 	2008-2009-2010
6.3 Favoriser la collaboration entre les policiers et les citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en place d'activités de rapprochement entre les policiers et les citoyens; • Collaborer avec les organismes de l'arrondissement pour développer des projets interculturels et intergénérationnels avec les PDQ. 	2008-2009-2010 2008-2009-2010
6.4 Favoriser le climat de confiance entre les personnes âgées et les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en place d'activités de rapprochement intergénérationnel; • Collaborer avec les organismes pour développer des projets rassembleurs. 	2008-2009-2010 2008-2009-2010
6.5 Favoriser le climat de confiance entre les citoyens de toutes origines ethnoculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en place d'activités de rapprochement interculturel; • Collaborer avec les organismes pour développer des projets rassembleurs. 	2008-2009-2010 2008-2009-2010
6.6 Bonifier le plan des mesures d'urgence de l'arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour et diffuser les ententes de partenariat avec les institutions et organismes concernés pour la mise en œuvre du plan des mesures d'urgence. 	2008-2009

7. HABITATION — LOGEMENT

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER
7.1 Soutenir les actions favorisant le bon voisinage	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager des projets d'animation dans les logements sociaux; • Promouvoir la Fête des voisins. 	2008-2009-2010 2008-2009-2010
7.2 Contribuer à la lutte à l'insalubrité	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règlements; • Poursuivre les démarches entreprises en vue d'améliorer les conditions des logements aux Places l'Acadie et Henri-Bourassa; • Soutenir les actions de prise en charge par le milieu pour l'amélioration de leur environnement (ex. Places en mouvement, Revitalisation urbaine intégrée de Cartierville). 	2008-2009-2010 2008-2009-2010 2008-2009-2010
7.3 Contribuer à l'amélioration de l'accessibilité au logement	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des critères qui favorisent la mixité des logements; • Orienter les actions du Comité consultatif en urbanisme (CCU) auprès des promoteurs immobiliers afin d'adapter l'offre aux besoins. 	2009 2009
7.4 Faire connaître les programmes et services municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir des projets de rencontres d'information dans les milieux de vie auprès des propriétaires et locataires sur leurs responsabilités et leurs droits (salubrité, bail, accès à la propriété, aux coopératives, aux HLM, inspection, subventions pour rénovation, etc.). 	2008-2009-2010

8. VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER
<p>8.1 Faciliter l'accessibilité à la culture, aux sports et aux loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'offre de service à la diversité des citoyens; • Maximiser l'utilisation des infrastructures et développer de nouvelles ententes avec des partenaires publics et privés; • Promouvoir les programmes municipaux. 	<p>2008-2009-2010 2008-2009-2010 2008-2009-2010</p>
<p>8.2 Soutenir l'action bénévole au sein des organismes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et valoriser la participation bénévole; • Favoriser l'émergence de la relève dans le bénévolat; • Collaborer à une réflexion quant au devenir de l'action bénévole. 	<p>2008-2009-2010 2008-2009-2010 2009-2010</p>
<p>8.3 Actualiser régulièrement les enjeux sociaux collectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des mécanismes d'évaluation des enjeux collectifs dans les domaines culturel, sportif, de loisir et social. 	<p>Au besoin à compter de 2009</p>

9. DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER
<p>9.1 Soutenir et promouvoir le développement social local et la concertation entre les partenaires concernés par les différents enjeux urbains qui influencent la qualité de vie des résidents-es</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et accompagner les démarches intégrées, intersectorielles et multidisciplinaires par les 10 programmes actuels liés au développement social; • Poursuivre le Programme Initiative montréalaise de soutien au développement social local. 	<p>2008-2009-2010</p>
<p>9.2 Harmoniser les programmes municipaux, le Fonds de soutien en développement social et communautaire et le plan de développement durable de l'arrondissement dans une perspective économique, environnementale et sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les liens, au niveau local, entre les différents programmes municipaux de développement social, le Fonds de soutien au développement social et communautaire et le Plan de développement durable de l'arrondissement; • Faire des représentations auprès de la Ville centre pour arrimer les différents programmes. 	<p>2008-2009-2010</p>
<p>9.3 Favoriser l'insertion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les ressources communautaires qui interviennent sur les problématiques socio-urbaines; • Encourager la mise en place de stages socioprofessionnels; • Appuyer les initiatives favorisant l'insertion socioprofessionnelle; • Favoriser les entreprises d'économie sociale; • Développer des initiatives avec les partenaires; • Diversifier les outils de communication pour joindre toutes les clientèles. 	<p>2008-2009-2010</p>
<p>9.4 Promouvoir et soutenir le développement des OBNL et des services communautaires reliés aux problématiques socio-urbaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à leur réalisation par nos ressources humaines, matérielles ou financières. 	<p>2008-2009-2010</p>
<p>9.5 Sensibiliser les citoyens au développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le plan d'action en développement durable. 	<p>2008-2009-2010</p>

